



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 9 novembre 2016 Compte rendu

Liste de présence

Délégués des associations membres :

AUC Badminton (4 délégués ; 6 voix) : Gilles Dossetto, Pierre Manuguerra, Claire Sahut, Elsa Wender.
SLC Arles (1 ; 1) : Philippe Ybanez.
BC Aubagne (1 ; 1) : Johan Buso.
Auriol-Roquevaire BC (1 ; 1) : Mathieu Simon.
Boucain BC (1 ; 1) : Richard Simon.
OCCB Cabriès (3 ; 3) : Charlotte Brésil, Philippe Plaksine, Matthieu Roy.
AS Carnoux (2 ; 2) : Maxime Hassler, Jean-Pascal Jullien.
BC Ensues (2 ; 2) : Audrey Ainsa, Bernard Chappe.
BCA Eyguières (1 ; 1) : Vandick Gonçalves.
Istres SB (1 ; 1) : Alexandre Pueyo.
BC Mallemort (1 ; 1) : Rémi Baqué.
ASAH Marignane (2 ; 2) : Sylvain Uhlen, Raphaël Vannunen.
ASPTT Marseille (2 ; 2) : Philippe Humbert, David Meirinho.
CUMSJ Marseille/BIM (1 ; 1) : Nicolas Nottin.
SMUC Marseille (1 ; 2) : Benjamin Snacel.
Martigues BC (2 ; 2) : Dominique Hébert, Philippe Roustain.
MPT La Mède (2 ; 2) : Gilbert Sori, Anh Dào Vernier.
Miramas BC (1 ; 1) : Arnaud Jouanne.
BC Pélissanne (2 ; 2) : Mathieu Ferrand, Stéphane Marsalet.
S & L Saint-Cannat (1, 1) : Georges Besse.
BC Saint-Martin (1 ; 1) : Marc Oliber.
BS Salon (2 ; 2) : Carole Garabedian, Arnaud Perrais.
Simiane BC (1 ; 1) : Bruno Gamba.
BC Trets (2 ; 2) : Éric Aubagnac, Sylviane Wozniak.
AS Ventabren (2 ; 2) : Pierre Sola, Aurélien Trichet.
Vitrolles BC (1 ; 1) : Patrice Maffait.

Individuels BdR (1 ; 1) : Bruno Bert.

Autres licenciés des associations membres :

Manuel Boyer (Arles) : Teddy Djemaa-Ferrazza (Aix) ; Fabrice Latour (Saint-Cannat)

Invités :

Élodie Casanova, Alain Fabre, Ligue PACA.
Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

Ouverture de séance

50 personnes assistent à l'assemblée générale. 26 associations membres (sur 37) sont présentes, dont 13 au complet. Elles sont représentées, y compris le délégué des licenciés individuels, par 42 délégués (sur 85) portant 45 voix (sur 88). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 18 h 42. Bruno Bert remercie les présents, en soulignant que le barème du nombre de représentants, issu des nouveaux statuts, est moins contraignant pour les clubs. Il remercie également le CE d'Airbus Helicopters et les Ailes sportives, pour leur accueil.

Il présente les excuses de plusieurs invités, notamment Richard Remaud, le président de la FFBaD, et Nathalie Huet, ainsi que des élus et des candidats qui n'ont pu être présents.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 20 juin 2016 appelle une correction. La cotisation annuelle des clubs n'est pas de 60 €, mais de 55 €. Moyennant cette rectification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral et d'activités

B. Bert dresse le rapport de la saison 2015-2016.

Dans le domaine sportif, les grands prix ont connu divers problèmes, pour lesquels des correctifs sont en cours d'expérimentation. L'interclubs adultes continue à bien se dérouler, heureusement complété par l'interclubs PromoBad inauguré cette saison. L'interclubs jeunes tarde à décoller vraiment, mais le Comité croit toujours en son avenir.

Néanmoins, l'offre de compétitions reste encore insuffisamment attractive pour les femmes et les jeunes filles, ainsi que pour les vétérans.

Les actions favorisant l'accès au haut niveau des meilleurs espoirs souffrent de problèmes de répartition des rôles entre le Comité et la ligue régionale. Le Comité a fait des choix forts, en se focalisant sur les plus jeunes (benjamins 1re année et plus jeunes), tout en continuant à accompagner, à la mesure de ses moyens, les plus âgés intégrés dans la filière fédérale. Les résultats obtenus par nos meilleurs représentants sont toutefois extrêmement satisfaisants.

Le Comité s'est doté au fil des ans d'un programme de formations fort et ambitieux, à destination des cadres (entraîneurs et animateurs, bénévoles ou professionnels), des officiels (notamment juges-arbitres) et des dirigeants. Il estime en effet qu'une telle densité en offre de formations est susceptible d'aider les clubs à progresser.

Une inquiétude en ce début de saison, avec des inscriptions en deçà des espérances et des saisons passées. Plusieurs sessions seront reportées ou même répétées. La formation aux premiers secours proposée par le Comité est provisoirement reportée pour raisons économiques.

Le développement de la pratique suit son cours, avec une nouvelle progression d'environ 3 % du nombre de licenciés. L'objectif d'atteindre les 4.000 en fin de saison est affiché. La croissance est due en grande partie à l'augmentation du nombre de licenciés par club, ce qui démontre leur progression. En parallèle, le Comité maintient une action continue d'assistance aux clubs existants, ainsi qu'une prospection active pour la création de nouveaux clubs.

Le Badminton pour tous constitue l'un des fers de lance du Comité depuis trois décennies : enfants des zones défavorisées, publics féminins, personnes handicapées, santé par le sport ou autres. Malgré une baisse évidente des financements traditionnels pour ce type d'actions, le Comité entend les poursuivre, avec les clubs, en raison des bénéfices qu'elles peuvent engendrer, notamment en ce qui concerne la crédibilité du Badminton, un atout dans la recherche de subventions et de gymnases, ou la consolidation d'emplois.

Le constat est similaire dans le domaine des actions écoresponsables, encore moins financées. De façon générale, il convient de chercher un nouvel équilibre entre les coûts de toutes ces actions et leurs effets bénéfiques.

La communication, sous tous ses aspects, a été relancée par le travail de C. Massou, en partie recrutée sur ce thème : nouveaux supports (banderoles, livrets pour les dirigeants et pour les futurs licenciés...), refonte totale du site et expérimentation dans les réseaux. En revanche, les manifestations promotionnelles ont connu des problèmes. Le Tournoi des Minots ne fonctionne pas bien et n'a plus de subventions, ce qui a conduit au report de l'édition 2017. Le Comité devait organiser en décembre 2016 une étape des trophées interrégionaux jeunes, ce qui a dû être annulé en raison d'une erreur de la municipalité de Miramas. La journée « Badminton pour tous, tous au Badminton », prévue le 28 avril 2017 et qui doit fédérer licenciés, clubs et partenaires du Comité, ne semble pas devoir recueillir le niveau de subventions espéré au départ, en dépit de l'obtention du label.

La vie administrative a été marquée par une baisse sensible des recettes. Des mesures correctives seront discutées un peu plus tard, à l'occasion du vote du budget. Le Comité espère toujours que la ligue régionale, à la suite des élections générales, en revienne à une politique plus efficace et plus équitable envers les comités, notamment le nôtre.

Les difficultés rencontrées avec la ligue ne seront pas évoquées plus longtemps, hormis pour signaler que, pour B. Bert, cette période a été, après 35 ans de bénévolat dans cette fédération, extrêmement douloureuse à vivre.

Il convient enfin de se féliciter du bon fonctionnement démocratique du Comité, dont plusieurs facteurs attestent : présence record à l'AG de juin, nombreux débats internes au CA sur tous les sujets, y compris les plus difficiles ou nécessitant des décisions rapides, candidatures assez nombreuses aux élections de la ligue, candidatures à un nouveau mandat d'une grande majorité des élus actuels. B. Bert remercie tous les élus et les clubs d'avoir contribué à ce partage et à cette transparence.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, le rapport moral et d'activités est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Budget 2017

B. Bert résume les propositions du CA pour le budget 2017, validées unanimement après un débat intense, qui ont été diffusées à l'avance aux membres de l'assemblée.

Les craintes évoquées lors de l'AG de juin se confirment : 2016 constituera un deuxième exercice nettement déficitaire. Il convient donc de prendre des mesures sans plus attendre.

Le budget présenté s'élève à 127.183 € pour un excédent de 3.650 €, destiné à reconstituer en partie les réserves entamées en 2015 et 2016.

Le Comité ne peut que se féliciter de la sage décision de l'AG, en juin, d'augmenter les tarifs des cotisations départementales sur les licences. Le budget tient compte de cette décision importante.

En outre, il se fonde sur les éléments suivants :

- maintien des trois emplois et de leurs activités, des licenciements mêmes partiels n'étant qu'une solution de facilité pour équilibrer les comptes ;
- efforts des trois employés pour contribuer au redressement ;
- objectif de 4.000 licenciés en fin de saison (soit environ 4,2 % de plus) ;
- estimations très prudentes en ce qui concerne les subventions, y compris celle de la ligue régionale ;
- maintien de la demande en formations, malgré les défections apparues en début de saison, quitte à doubler les sessions ;
- économies sur les dépenses (report de la formation premiers secours et du Tournoi des minots, ambitions moindres en promotion, rigueur de gestion...), mais maintien des remboursements de frais pour les bénévoles.

Le Comité remercie vivement ses trois employés pour les diverses mesures qu'ils ont acceptées ou parfois suggérées.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, le budget 2017 est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Élections au conseil d'administration du Comité

Conformément aux règles s'imposant à toutes les fédérations sportives, le Comité doit procéder tous les quatre ans à des élections générales. L'assemblée générale doit élire un nouveau conseil d'administration, ainsi que le président, pour un nouveau mandat jusqu'en 2020.

Les nouveaux statuts imposent que le CA, ainsi que le bureau, comprennent au moins 40 % de personnes de chaque sexe.

Le scrutin plurinominal met en lice 22 candidats, dont 13 hommes et 9 femmes, pour 24 postes. Aucune autre candidature n'étant soumise, l'assemblée entend la présentation de chacun des candidats.

Il est ensuite procédé aux opérations de vote.

Sont élus au premier tour et à l'unanimité :

Audrey Ainsa, Myriam Aubert, Véronique Baton, Sandra Buriot, Julie Couture, Claude Delage, Sandra Khelifaoui, Claire Sahut, Anh Dào Vernier

Jean-Baptiste Adrien, Bruno Bert, Bernard Chappe, Gilles Dossetto, Bruno Gamba, Marcel Jallet, Vandick Gonçalves, Patrice Maffait, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine, Nicolas Ruggeri

Deux postes restent vacants, dont un pour un médecin.

L'assemblée interrompt sa séance afin de permettre au nouveau CA de se réunir.

À la reprise, G. Dossetto déclare que le CA, par 12 voix pour et une abstention, propose la candidature de B. Bert au poste de président.

À l'unanimité, l'assemblée réélit B. Bert président du Comité.

Élection des délégués du Comité à l'AG de la Ligue

L'assemblée procède à l'élection des délégués du Comité à l'assemblée générale de la ligue régionale. Les nouveaux statuts prévoient que le mandat de ces représentants est désormais de quatre ans.

Sont élus à l'unanimité :

Titulaires (10) :

Jean-Baptiste Adrien, Bruno Bert, Gilles Dossetto, Vandick Gonçalves, Nathalie Huet, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine, Anh Dào Vernier.

Suppléants (6) :

Nicolas Di Piazza, Philippe Jacquin, Patrice Maffait, Stéphane Marsalet, Alexandre Pueyo, Xavier Voruz.

Questions diverses

S. Wozniak s'interroge sur la nouvelle taxe sur les compétitions annoncée par la ligue régionale durant l'été. S. Uhlen ne comprend pas que cette proposition n'ait pas été soumise au vote lors dernière AG de la ligue régionale. É. Casanova

répond que cette taxe, mise en place par l'ancien CA de la ligue, est confirmée pour la saison qui s'ouvre. Le système de caution est toutefois supprimé. A. Fabre justifie cette taxe par le choix de confier le travail relatif aux compétitions, effectué auparavant par des bénévoles, à des employés ; la taxe correspond à une partie du financement des coûts correspondants.

B. Bert rappelle que le CA précédent du Comité était totalement opposé à cette mesure :

- sur la forme, l'annonce de la taxe fin juillet la rendant juridiquement invalide, selon lui ;
- sur le fond, le Comité ayant fait exactement le choix inverse pour gérer les interclubs, des solutions alternatives semblant exister (mutualisation des tâches et responsabilisation des comités), avec incohérence entre le projet de ligue qui annonce une réduction des budgets sportifs alors qu'elle crée plusieurs emplois dans ce domaine, tandis que ceux du Comité des BdR sont en danger.

Sur la question de savoir si les grands prix sont sujets ou non à la taxe, É. Casanova promet une réponse ultérieure.

Intervention des personnalités

Élodie Casanova, nouvelle présidente de la ligue régionale, exprime sa satisfaction de la tenue de l'assemblée et du fonctionnement du Comité. Elle espère pouvoir travailler en bonne harmonie avec celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, Bruno Bert remercie les présents.

La séance est levée à 20 h 25.